

ARTER

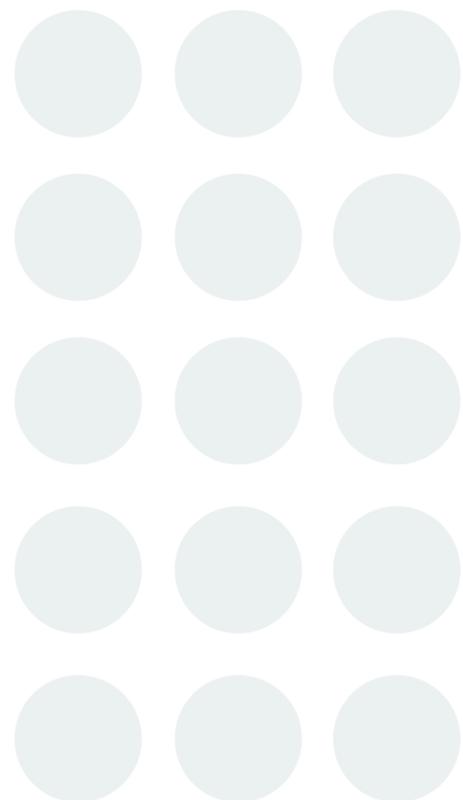
paysage | urbanisme | mobilité



Siège social
Parc d'Activités Côte Rousse
180, rue du Genevois
73000 Chambéry
Tél. 09 80 34 8116
Fax 09 85 34 8116



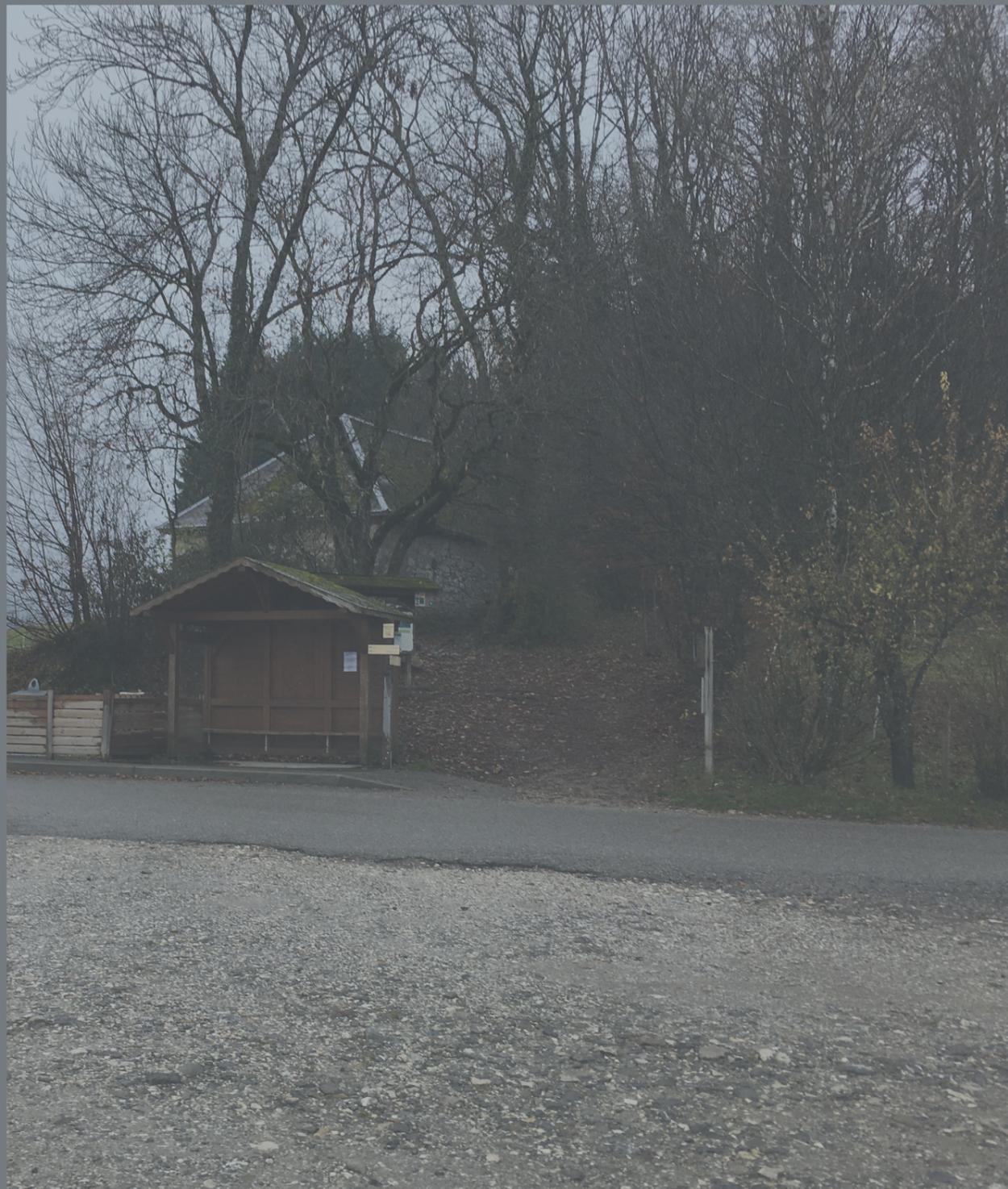
contact@arter-agence.fr
www.arter-agence.fr



Projet Grands Lacs Alpains

Projet financé avec le soutien de l'Etat - Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et le concours de l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de développement Régional.

Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



Réaménagement paysager
de l'entrée de la réserve
naturelle du Roc de Chère
côté Echarvines



ASTERS - CEN HAUTE-SAVOIE



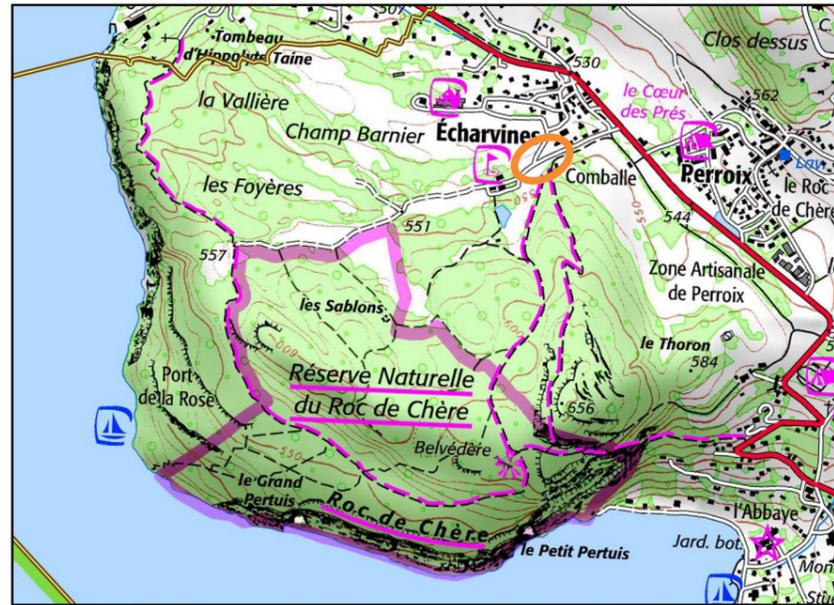
Phase 1 - Analyse de l'état
existant et premières
orientations
Février 2018



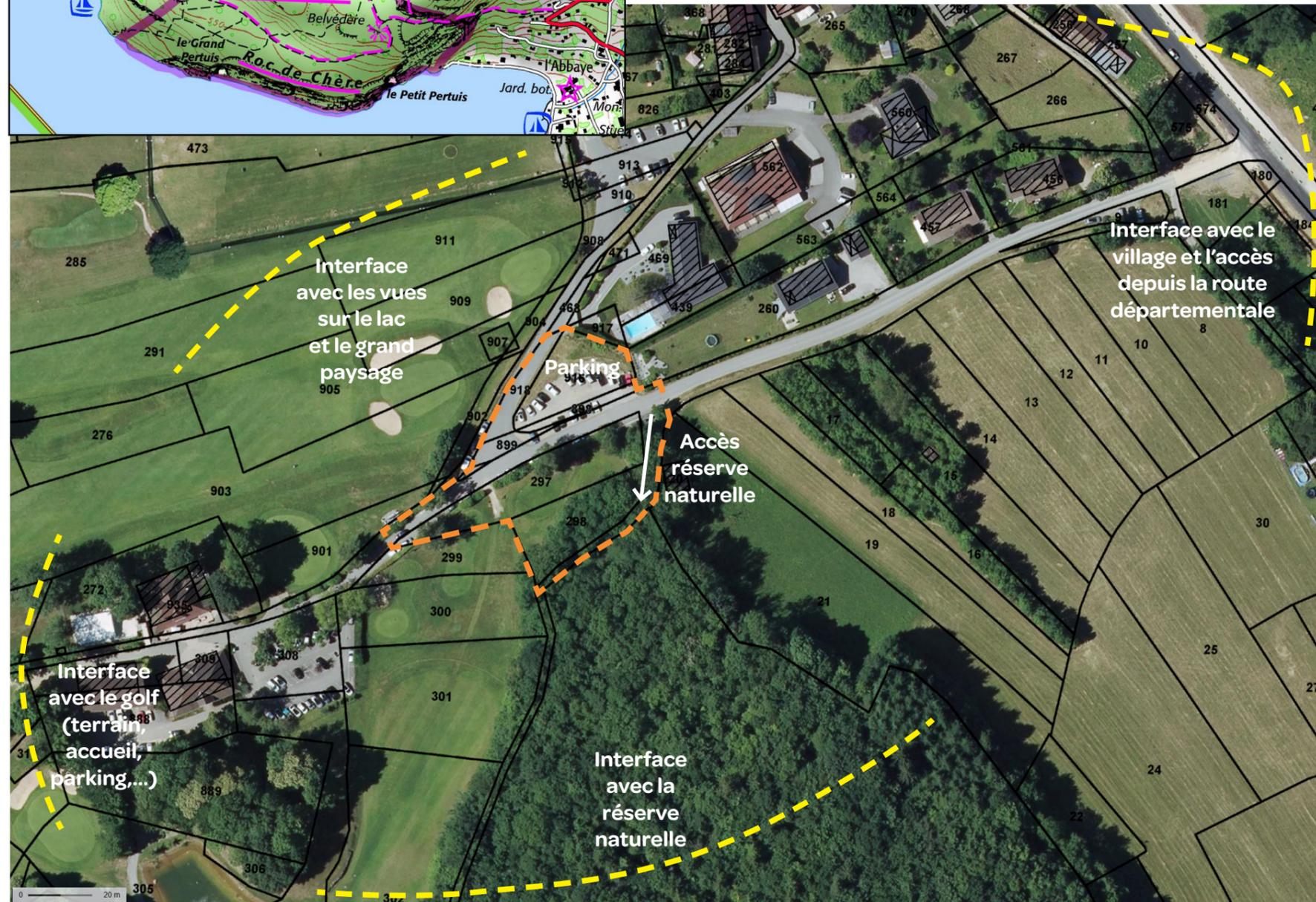
Sommaire

Préambule.....	3	Scénario 1.....	19
ANALYSE ET PREMIÈRES ORIENTATIONS ///	4	Une évolution ambitieuse, un nouveau lieu	19
CONTEXTE GÉNÉRAL	5	Scénario 2.....	20
Roc de Chère : un site naturel sensible.....	6	Une réorganisation des espaces	20
Une sensibilité écologique	6	Contrainte de la giration bus et camion de collecte des déchets	21
Un espace protégé.....	6	Scénario 3.....	22
Roc de Chère: un site attractif	7	Une adaptation de l'existant	22
Des qualités patrimoniales.....	7	Contrainte de la giration bus et camion de collecte des déchets	23
Une fréquentation importante	7		
Un plan de gestion.....	7		
Une porte d'entrée complexe.....	8		
Un lieu difficilement identifiable	8		
Un espace multifonctionnel.....	8		
DIAGNOSTIC	9		
Urbanisme et foncier.....	10		
Zonage et réglementation du PLU.....	10		
Emprises foncières.....	10		
Paysage et aménagements.....	11		
Grand paysage	11		
Aménagements existants.....	12		
Usages	13		
Accès et circulations	13		
Stationnement	14		
Dépose car scolaire	14		
Zone de tri sélectif	14		
Signalétique et accessibilité	15		
Signalétique en place	15		
Accessibilité au site	15		
Enjeux et ambitions du projet.....	16		
Améliorer la fonctionnalité, la lisibilité des lieux et l'orientation des usagers	16		
Organiser le site pour offrir une réponse adaptée aux usages souhaités et limiter ceux qui ne le sont pas	16		
Offrir un espace accueillant s'intégrant au paysage du site	16		
Valoriser le site et son environnement	16		
PREMIÈRES ORIENTATIONS	17		
Orientations générales	18		
Une hiérarchisation des usages, une transition entre l'urbain et le naturel	18		

Préambule



Localisation du projet



Périmètre d'intervention

La présente étude vise à réaménager une des entrées de la réserve naturelle du Roc de Chère côté Echarvines sur la commune de Talloires.

Le secteur concerné par l'étude est une des « portes » principales de ce site naturel sensible et majeur qui domine le lac d'Annecy et qui, par ces qualités naturelles et paysagères, est aujourd'hui en partie Site Classé, Réserve Naturelle Nationale et Natura 2000. **Les aménagements envisagés doivent permettre d'améliorer les conditions d'usage et d'accessibilité du site (lisibilité, orientation, canalisation des usagers, facilité d'accès, travail sur la signalétique...), organiser le parking et les espaces d'accueil, clarifier la répartition des espaces (entre l'entrée du site, l'accès au golf, les possibilités de stationnement...) et valoriser le site en intégrant les équipements et aménagements dans le paysage des lieux.**

Pour cela, le projet doit intégrer plusieurs objectifs fixés en amont de l'étude, à savoir notamment :

- Amélioration de l'orientation des usagers
- Amélioration de la gestion du stationnement en augmentant si possible l'offre
- Traitement des abords et intégration des équipements existants (arrêt bus, conteneurs enterrés, panneaux d'informations,...) avec possibilité de les déplacer dans le projet
- Traitement des limites riveraines avec une attention toute particulière aux vis-à-vis et impacts des propositions sur les propriétés qui bordent le site
- Mise en valeur du site en profitant du cadre et des vues sur le lac
- Etablissement de propositions adaptées au contexte, au budget du maître d'ouvrage et en concertation avec les acteurs du projet (commune, Asters, gestionnaires du golf, DREAL,...)

L'étude intègre une phase préalable de diagnostic / scénarios, réalisée en prenant en compte le périmètre d'intervention ci-contre, et se base sur les éléments et données transmis par le maître d'ouvrage ainsi que sur les relevés de terrain effectués par ARTER. L'étude menée devra permettre *in fine* de formaliser un programme d'aménagement et une estimation réaliste des travaux à engager.

- L'étude est donc décomposée en 2 grandes phases :
- 1) Analyse de l'état existant et premières orientations (objet du présent rapport)
 - 2) Programme d'aménagement



ANALYSE ET PREMIÈRES ORIENTATIONS





CONTEXTE GÉNÉRAL

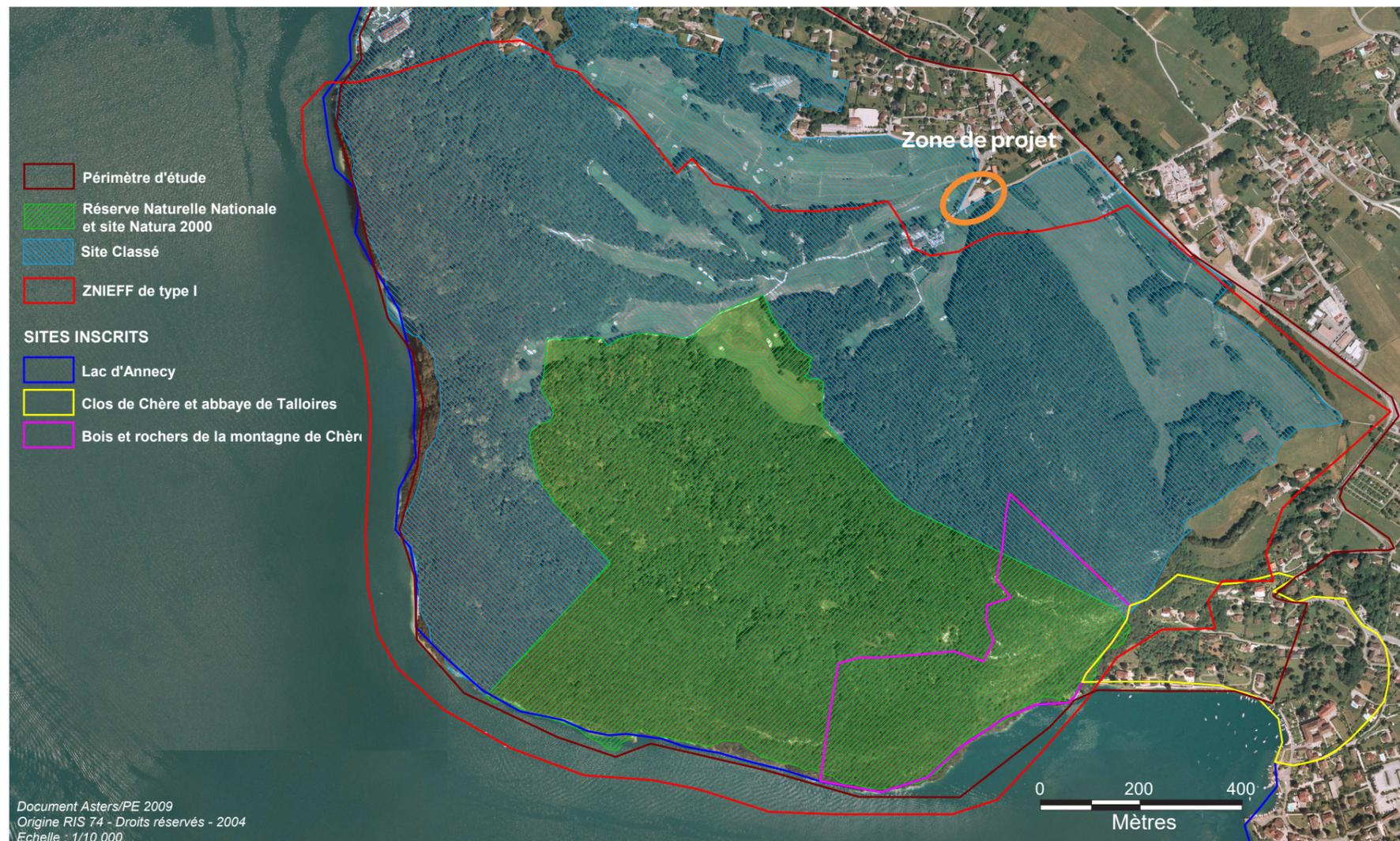


Roc de Chère : un site naturel sensible



Carte - Ecologie / Trame écologique - Évaluation environnementale du PLU de Talloires

- Principales continuités écologiques à préserver (PADD)
- Corridors écologiques
- CLASSE 1A
Espaces naturels d'intérêt écologique majeur, réservoirs de biodiversité terrestre, aquatique et zones humides
- CLASSE 1B
Espaces naturels d'intérêt écologique, en extension des réservoirs de biodiversité
- CLASSE 2
Espaces de "nature ordinaire", relais des réservoirs de biodiversité



Carte des inventaires et classements en faveur du patrimoine naturel sur le Roc de Chère - Plan de gestion de la réserve naturelle du Roc de Chère

Une sensibilité écologique

> Le Roc de Chère offre **une diversité importante de milieux naturels et une richesse écologique** (faune et flore) qui en fait un site remarquable et sensible.

> A l'échelle du grand territoire, et malgré sa proximité avec les secteurs urbanisés, la zone de projet se situe **à la frange de l'espace naturel du Roc de Chère et d'un corridor écologique** d'importance régionale « à remettre en bon état ». L'importance de la trame végétale et des continuités paysagères est donc majeure sur le secteur.

Un espace protégé

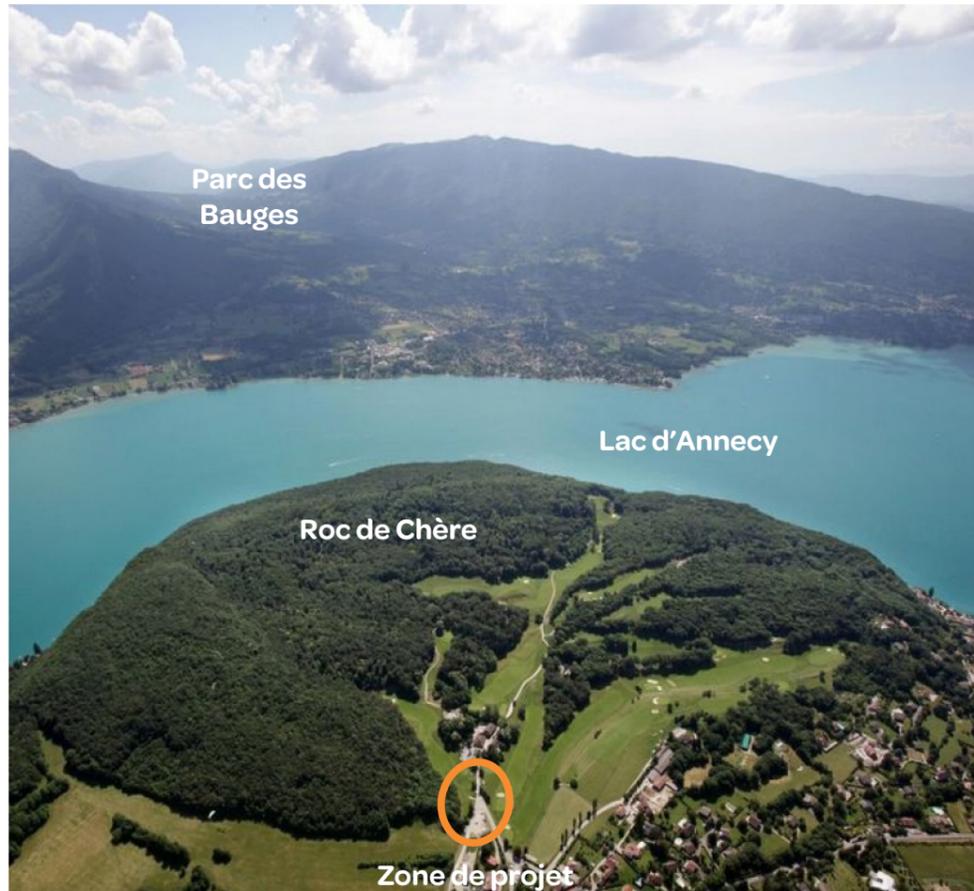
> Les qualités naturelles et écologiques du Roc de Chère ont conduit à mettre en place différentes mesures et réglementations permettant de protéger le site:

- Secteur Classé **Réserve Naturelle Nationale** depuis 1977
- Site **Natura 2000**
- **Site Classé** au patrimoine national

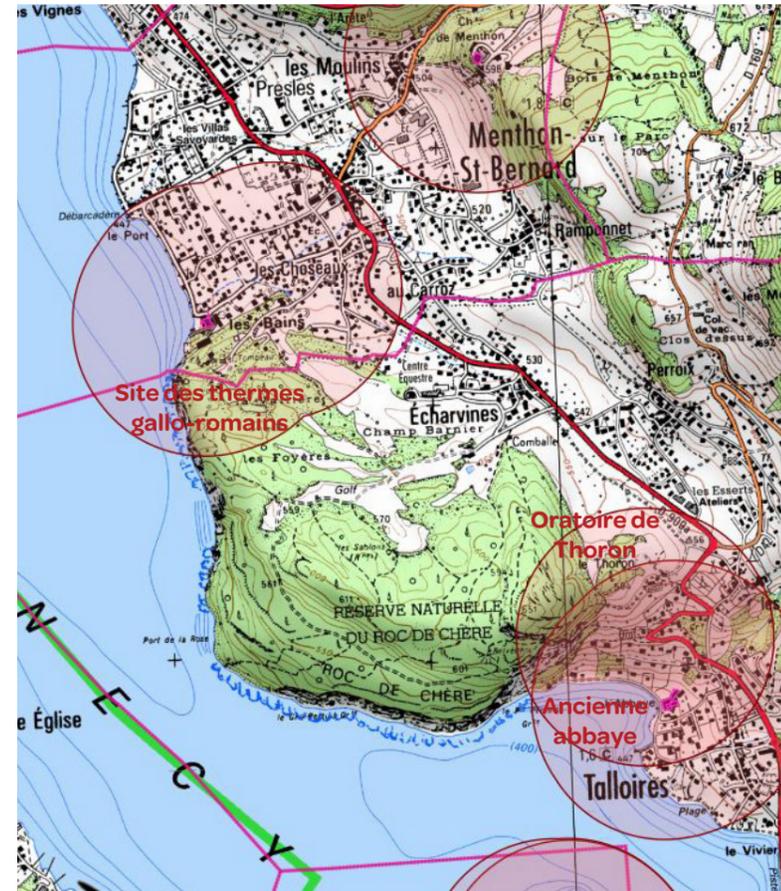
Le site intègre également une **ZNIEFF de type 1**.

> **La zone de projet se situe en limite (et en partie à l'intérieur) du périmètre du site classé** et doit, à ce titre, faire l'objet d'une attention particulière en termes d'aménagement et de mise en valeur.

Roc de Chère: un site attractif



Paysage du Roc de chère - Vue du ciel
lac-annecy.com



Proximité de zones de protection MH inscrits
geoportail.fr



Belvédère de la Crête

Janvier à novembre 2014		
	Entrée Echarvines (golf)	Entrée Menthon
Nombre total de passages	47 738	23 349
Jour de pointe	Dim 12 Oct 2014 (542)	Dim 9 Nov 2014 (454)
Jour max. de la semaine	Dimanche	Dimanche
Moyenne journalière	143	70
Moyenne mensuelle	4340	2123
71 087 passages enregistrés		
Janvier à novembre 2015		
	Entrée Echarvines (golf)	Entrée Menthon
Nombre total de passages	46 748	13 713
Jour de pointe	Dim 11 Oct 2015 (600)	Dim 8 Nov 2015 (246)
Jour max. de la semaine	Dimanche	Dimanche
Moyenne journalière	140	41
Moyenne mensuelle	4 260	1250
60 461 passages enregistrés		
Janvier à novembre 2016		
	Entrée Echarvines (golf)	Entrée Menthon
Nombre total de passages	42 961	12 839
Jour de pointe	Dim 30 Oct 2016 (617)	Dim 6 Nov 2016 (227)
Jour max. de la semaine	Dimanche	Dimanche
Moyenne journalière	128	38
Moyenne mensuelle	3 903	1167
55 800 passages enregistrés		

Comparatif données de fréquentation 2014/2015/2016
Etude fréquentation 2016

Des qualités patrimoniales

> Le Roc de Chère bénéficie de **qualités naturelles et paysagères qui participent à son attractivité**:

- présence de boisements, tourbières et zones humides
- relief et géologie caractéristiques
- points de vue sur le lac d'Annecy et le parc des Bauges, belvédères

> La **proximité de monuments inscrits** ajoute à ce site un intérêt patrimonial remarquable.

Une fréquentation importante

> **Le paysage et l'espace de nature offerts par le Roc de Chère attirent de nombreux visiteurs et promeneurs.** Plusieurs sentiers parcourent le Roc de Chère et permettent de découvrir aisément le site et ses atouts.

> Les études de fréquentation réalisées depuis 2005 démontrent que, malgré une légère baisse des visiteurs ces dernières années, **le site reste très fréquenté**, que se soit en basse saison (printemps/automne) ou en haute saison (été). Des pics à 550/600 passages (promeneurs essentiellement) peuvent être observés sur certains jours de pointe. La majorité des usagers viennent sur le site en voiture et le public est essentiellement familial ou en groupe (2 et +). La durée moyenne de la visite est de 2h.

> La forte fréquentation induit **une demande de stationnement importante** évaluée aujourd'hui à environ 30 places en moyenne (hors pics de fréquentation et stationnement généré par l'activité du Golf).

Un plan de gestion

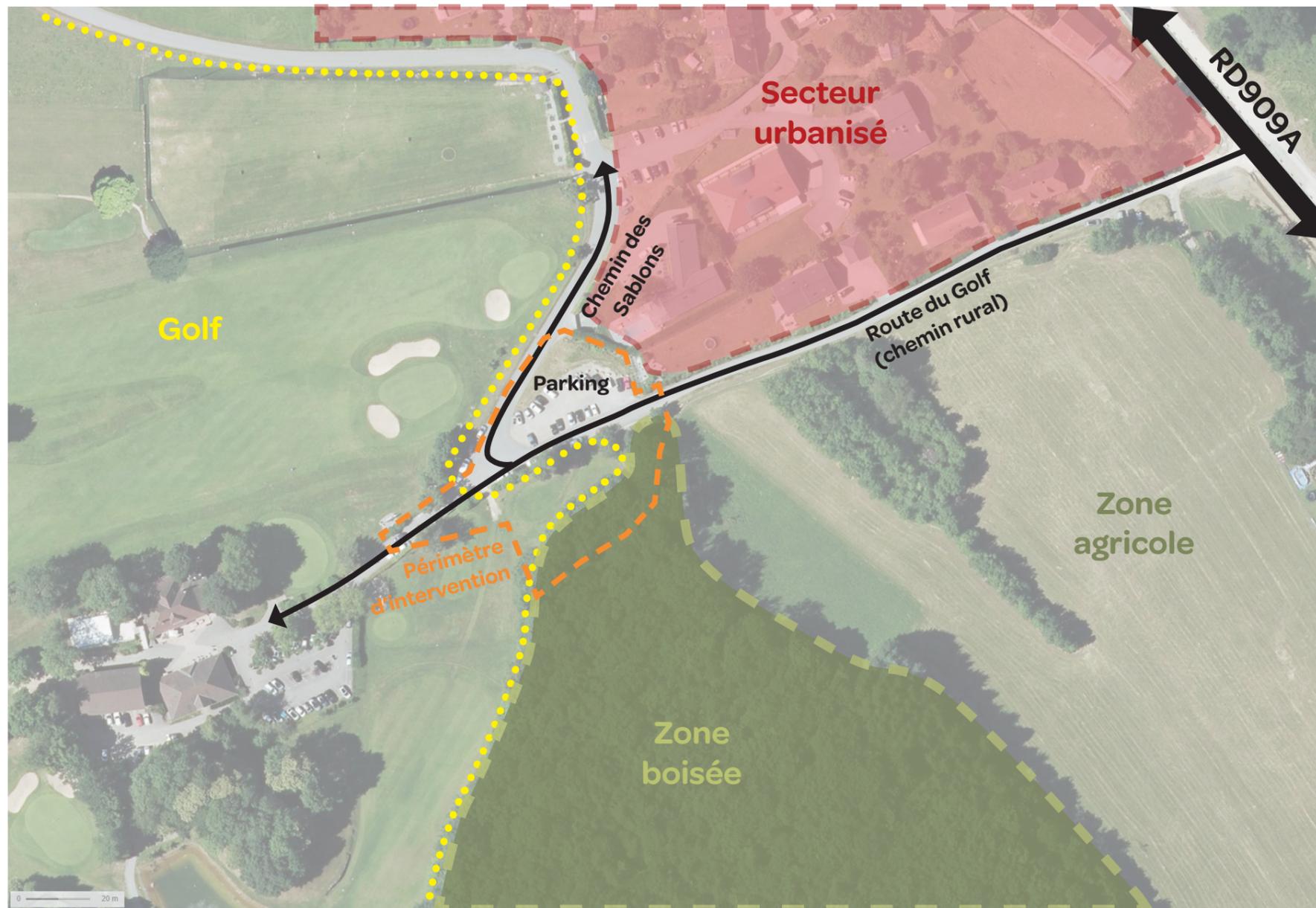
> La réserve naturelle a notamment **un rôle de protection du patrimoine naturel** (limitation de la fréquentation) **mais aussi de sensibilisation et d'éducation à l'environnement** (pédagogique).

> Dans ce sens, le plan de gestion de la réserve prévoit plusieurs axes visant à sensibiliser le public, mais aussi à **organiser la fréquentation et mettre en valeur le site**:

- Valoriser le patrimoine naturel et géologique (et le paysage)
- Organiser la gestion de l'accueil et de l'information du public.

Une porte d'entrée complexe

Complexe : qui contient plusieurs parties ou plusieurs éléments combinés d'une manière qui n'est pas immédiatement claire pour l'esprit ; compliqué, difficile à comprendre. (Def. Larousse 2017)



Contexte du site de la porte d'entrée du Roc de Chère à Echarvines

Un lieu difficilement identifiable

> La zone du projet n'est pas du tout perceptible depuis l'axe principal de la RD909A qui est pourtant emprunté par de nombreux usagers et notamment les touristes (tour du lac), que ce soit en voiture ou en vélo.

> L'entrée du site du Roc de Chère côté Echarvines est situé au croisement de plusieurs secteurs et infrastructures :

- Carrefour de la route du Golf et du chemin des Sablons
- Emprise du golf et de son accueil
- Zone boisée du site naturel
- Zone agricole
- Zone urbanisée du village d'Echarvines

Le parking et les espaces situés à la jonction de ces secteurs sont mal définis et les limites peu claires. A une échelle élargie, ils constituent toutefois **une charnière entre l'urbain (Echarvines) et le naturel (Roc de Chère).**

> Le contraste entre espaces ouverts (golf, prairies de fauche...) et espaces fermés (boisement, haies et clôtures en limite de propriétés) a **tendance à orienter le regard sur les espaces dédiés au golf et à obstruer l'entrée du site naturel** notamment lorsqu'on arrive depuis la RD909A.

Un espace multifonctionnel

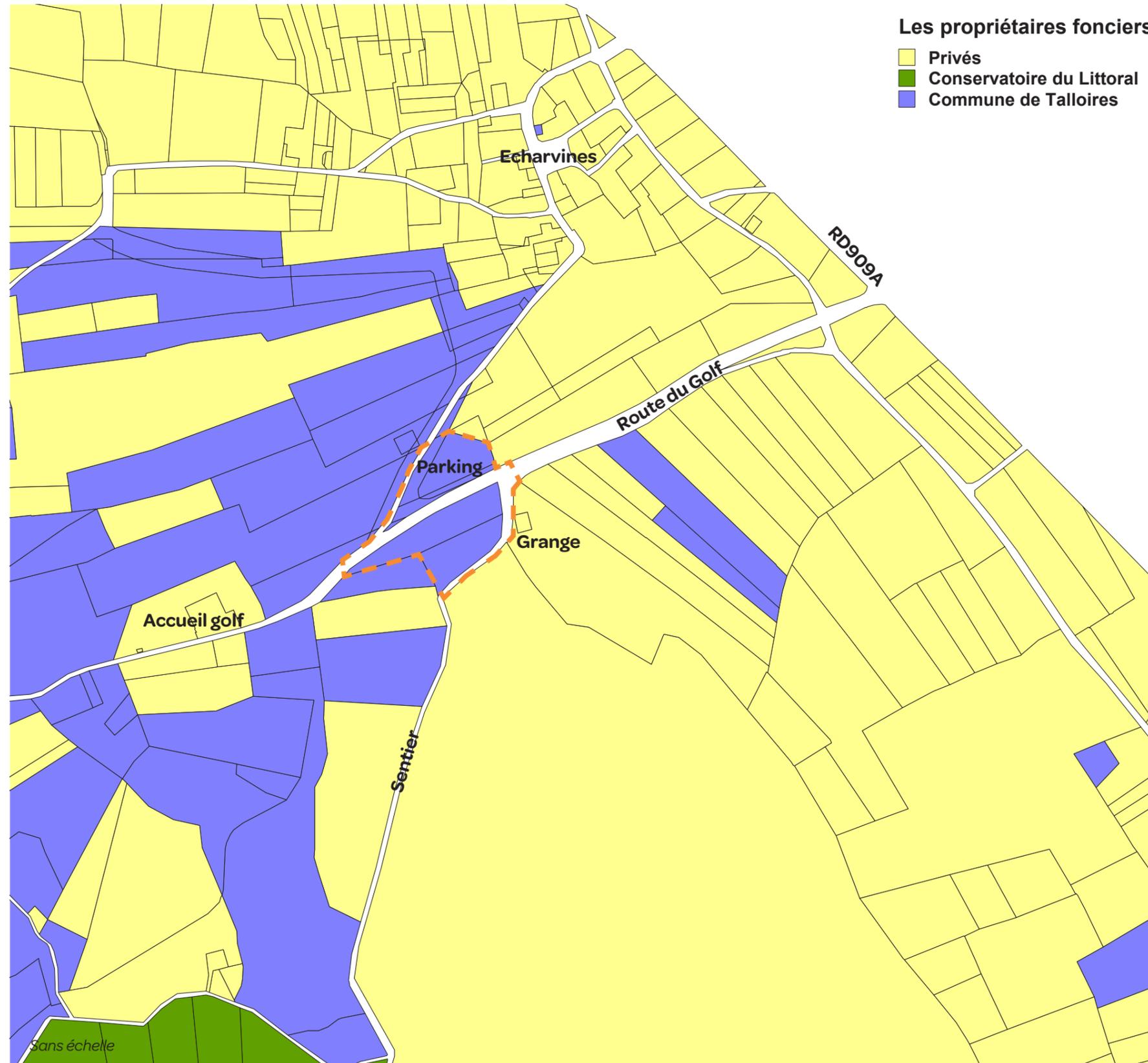
> La diversité des secteurs bordant le site du projet engendrent **des usages variés et un recoupement de différentes fonctions en un même lieu :**

- Stationnement dédié aux visiteurs du Roc de Chère mais également au golf
- Circulation de desserte et accès au golf
- Accès riverains
- Promenade / randonnée
- Pratique du golf (dans l'emprise du périmètre d'intervention)
- Arrêt et retournement du car scolaire
- Dépôt et tri des déchets (point de collecte)



DIAGNOSTIC





Carte du parcellaire et des propriétaires fonciers - Plan de gestion de la réserve naturelle du Roc de Chère

Les propriétaires fonciers

- Privés
- Conservatoire du Littoral
- Commune de Talloires

Zonage et réglementation du PLU

> Le PLU de la commune de Talloires-Montmin, en cours de révision, est aujourd'hui arrêté. Le **RNU est alors applicable** sur la zone concernée par le projet.

> Un échange avec la commune est souhaitable dans le cadre de cette étude afin de **rendre compatible l'évolution du PLU avec les orientations données au projet.**

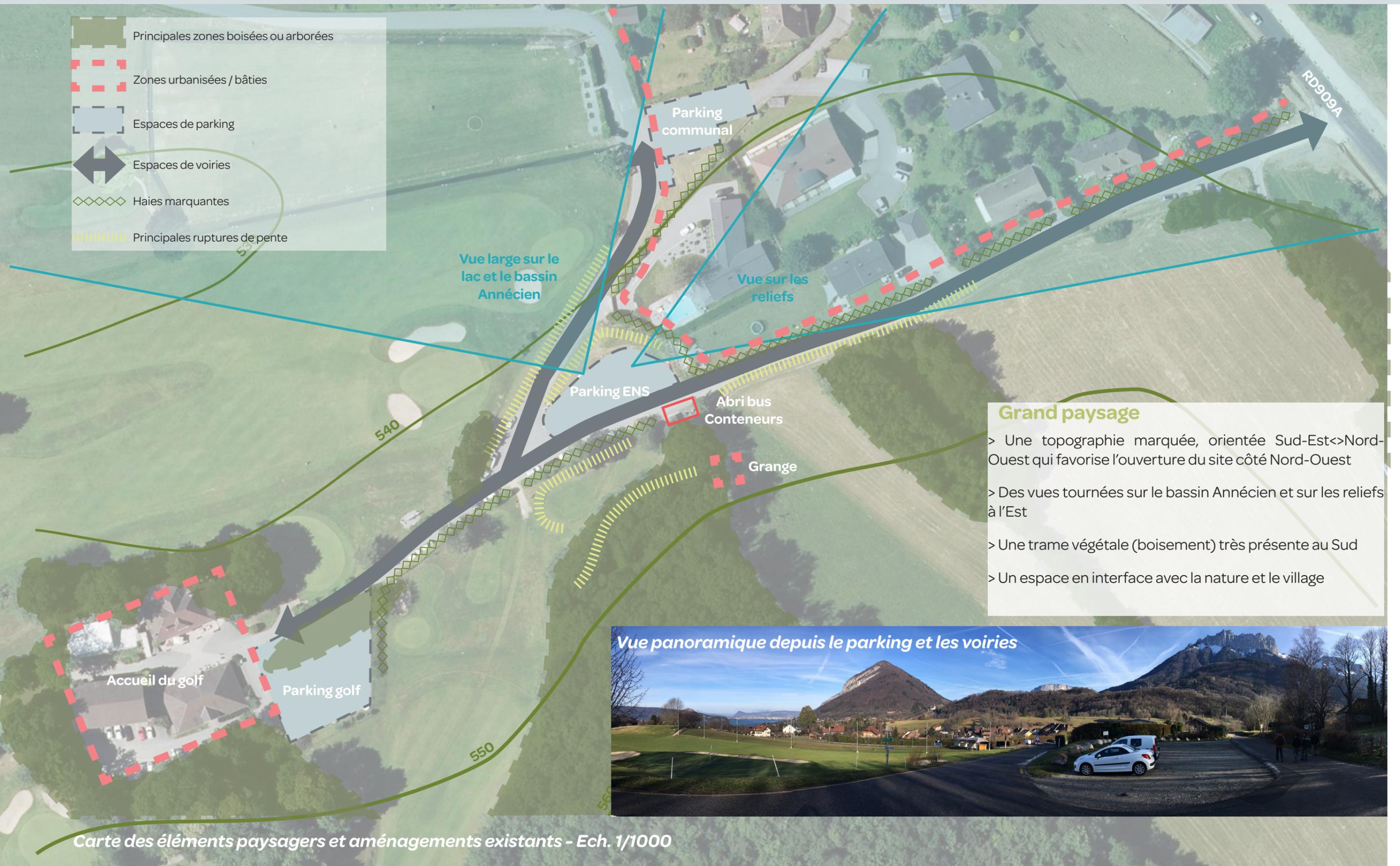
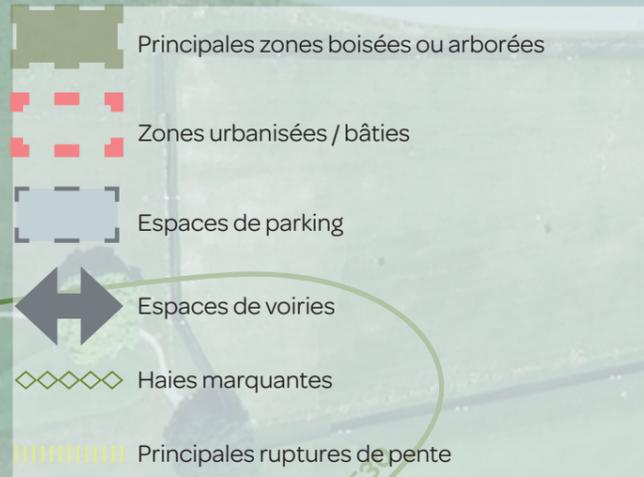
Emprises foncières

> La zone d'intervention est située sur des **parcelles exclusivement communales.**

> Toutefois **quelques parcelles privées bordent le site.** Une attention particulière doit être portée au traitement des limites d'intervention.

> A noter la présence de **deux parcelles communales isolées à proximité du site d'intervention** (boisement dans la zone agricole).

Paysage et aménagements



Grand paysage

- > Une topographie marquée, orientée Sud-Est<->Nord-Ouest qui favorise l'ouverture du site côté Nord-Ouest
- > Des vues tournées sur le bassin Annécien et sur les reliefs à l'Est
- > Une trame végétale (boisement) très présente au Sud
- > Un espace en interface avec la nature et le village

Vue panoramique depuis le parking et les voiries



Carte des éléments paysagers et aménagements existants - Ech. 1/1000

Paysage et aménagements



Équipements «urbains» brouillant l'image naturelle de l'entrée



Image routière et de terrain vague



CONTEXTE GÉNÉRAL



Proximité directe à la végétation très présente



L'accueil du golf en point de mire



L'ancienne grange, un élément remarquable

DIAGNOSTIC



Topographie marquée

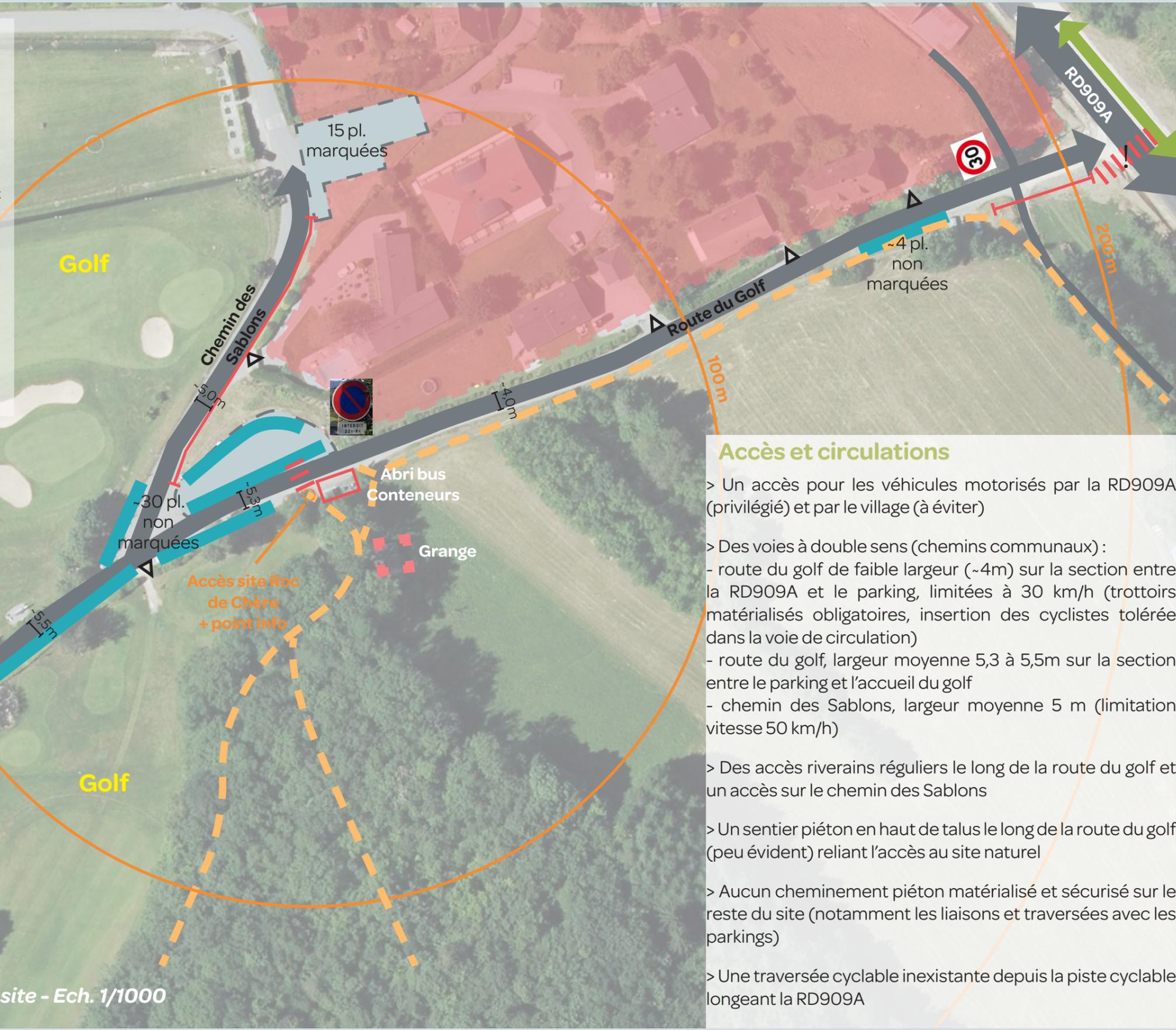
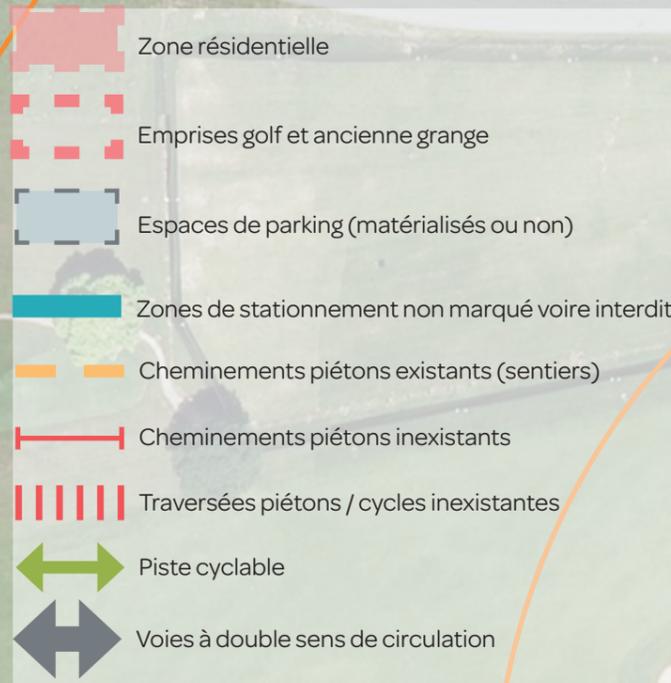


Aménagements existants

- > Des aménagements sommaires et peu valorisants
- > Des espaces peu organisés et privilégiant les aménagements dédiés à la voiture
- > Une structuration de l'espace (topographie, aménagements, végétation) orientée sur l'accueil du golf
- > Un contact direct avec la végétation (potentiel de mise en valeur)
- > Des équipements (abri bus, conteneurs) brouillant la lisibilité de l'entrée du site
- > Un bâtiment (grange) attirant le regard à l'arrivée sur le site

ORIENTATIONS

Usages



Accès et circulations

- > Un accès pour les véhicules motorisés par la RD909A (privilegié) et par le village (à éviter)
- > Des voies à double sens (chemins communaux) :
 - route du golf de faible largeur (~4m) sur la section entre la RD909A et le parking, limitées à 30 km/h (trottoirs matérialisés obligatoires, insertion des cyclistes tolérée dans la voie de circulation)
 - route du golf, largeur moyenne 5,3 à 5,5m sur la section entre le parking et l'accueil du golf
 - chemin des Sablons, largeur moyenne 5 m (limitation vitesse 50 km/h)
- > Des accès riverains réguliers le long de la route du golf et un accès sur le chemin des Sablons
- > Un sentier piéton en haut de talus le long de la route du golf (peu évident) reliant l'accès au site naturel
- > Aucun cheminement piéton matérialisé et sécurisé sur le reste du site (notamment les liaisons et traversées avec les parkings)
- > Une traversée cyclable inexistante depuis la piste cyclable longeant la RD909A

Carte des usages et fonctionnalités du site - Ech. 1/1000

CONTEXTE GÉNÉRAL

DIAGNOSTIC

ORIENTATIONS



Traversée et liaison piétons / cycles inexistante



Accès au site limité à 30 km/h



Un cheminement piétons / cycles peu évident



Lignes jaunes continues - interdiction de stationner



Stationnement illicite lors des pics de fréquentation



Abris + arrêt car scolaire + conteneurs + accès au site regroupés en un même point



Stationnement

> Deux parkings avec emplacements marqués, non réglementés : au niveau de l'accueil du golf (~45 pl., saturé) et à proximité du village (15 pl.)

> Un parking sans marquage, non réglementé (sauf interdit 22h - 8h), au cœur du site favorisant le stationnement anarchique et utilisé en partie par les usagers du golf

> Une signalisation verticale (lignes jaunes continues) le long des voies interdisant le stationnement (non respectée)

> Une possibilité de stationnement pour les camping-cars

> Des places de stationnement vélo inexistantes

> Des vandalismes et vols observés régulièrement sur les parkings

Dépose car scolaire

> Une localisation de l'abri bus en entrée de site naturel qui pénalise la mise en valeur de l'accès et du panneau d'information

> Un arrêt sur la voie, non marqué

> Une nécessité pour le car de pouvoir se retourner (girations, retournement lié à la voie sans issue pour le car)

Zone de tri sélectif

> Une localisation en entrée de site naturel qui pénalise la mise en valeur de l'accès

> Un avantage : positionnement des équipements regroupés sur un même lieu (mutualisation avec l'abri bus)

Signalétique et accessibilité



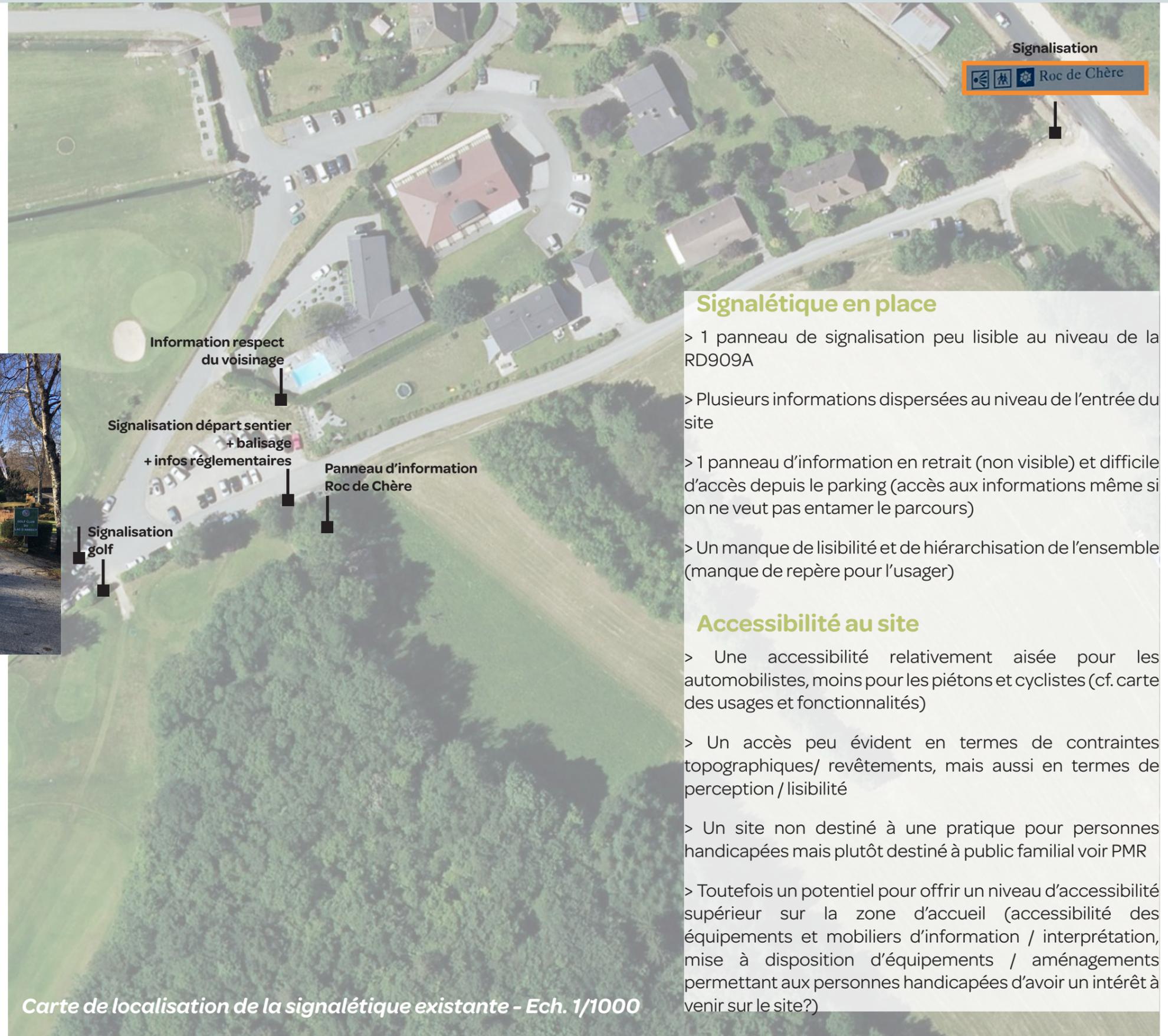
Indication peu visible depuis la RD909A



Entrée de site très discrète par rapport à l'entrée du golf beaucoup plus identifiable



Information en retrait et difficile d'accès



Carte de localisation de la signalétique existante - Ech. 1/1000

Signalétique en place

- > 1 panneau de signalisation peu lisible au niveau de la RD909A
- > Plusieurs informations dispersées au niveau de l'entrée du site
- > 1 panneau d'information en retrait (non visible) et difficile d'accès depuis le parking (accès aux informations même si on ne veut pas entamer le parcours)
- > Un manque de lisibilité et de hiérarchisation de l'ensemble (manque de repère pour l'utilisateur)

Accessibilité au site

- > Une accessibilité relativement aisée pour les automobilistes, moins pour les piétons et cyclistes (cf. carte des usages et fonctionnalités)
- > Un accès peu évident en termes de contraintes topographiques/ revêtements, mais aussi en termes de perception / lisibilité
- > Un site non destiné à une pratique pour personnes handicapées mais plutôt destiné à public familial voir PMR
- > Toutefois un potentiel pour offrir un niveau d'accessibilité supérieur sur la zone d'accueil (accessibilité des équipements et mobiliers d'information / interprétation, mise à disposition d'équipements / aménagements permettant aux personnes handicapées d'avoir un intérêt à venir sur le site?)

Enjeux et ambitions du projet

Améliorer la fonctionnalité, la lisibilité des lieux et l'orientation des usagers

- > Amélioration / sécurisation des accès pour les piétons et cyclistes depuis les points d'accès (RD909A, parkings,...)
- > Mise en place d'une signalétique homogène visible depuis la RD909A mutualisant les différents signalements existants (regroupement des informations et hiérarchisation sur un seul panneau)
- > Mise en place d'une signalétique visible et adaptée au niveau de la porte d'entrée du site (regroupement des informations en un point accessible et visible de tous, cohérence d'ensemble)
- > Mise en avant, révélation de l'accès au site en créant un point d'appel, une porte d'entrée symbolique identifiable par rapport à l'accès au golf
- > Organisation du site et des espaces de manière claire et identifiable pour les usagers (matérialisation au sol, cadrage des aménagements et traitement des limites, caractérisation de chaque espace...)

Organiser le site pour offrir une réponse adaptée aux usages souhaités et limiter ceux qui ne le sont pas

- > Amélioration de l'accueil des piétons et cyclistes (mise à disposition d'équipements et aménagements adaptés aux modes doux), mais aussi des personnes handicapées (sur un espace défini)
- > Distinction des espaces dédiés au golf de ceux dédiés au site naturel, mutualisation éventuelle des usages communs
- > Organisation et cadrage du stationnement (matérialisation claire des espaces dédiés au stationnement, aménagements dissuasifs sur les autres espaces, hiérarchisation de l'offre...)
- > Optimisation des espaces de circulation au profit des piétons et de la mise en valeur du site tout en préservant la fonctionnalité des infrastructures (desserte et accès véhicules, manœuvres car,...)
- > Adaptation potentielle des parkings en fonction des usages et périodes de fréquentation (restriction, modularité du stationnement au profit des espaces d'accueil)
- > Réorganisation éventuelle de l'espace conteneurs / arrêt bus afin d'améliorer la fonctionnalité des lieux (distinction des usages liés à ces équipements de ceux liés à l'accueil et à l'accès au site)

Offrir un espace accueillant s'intégrant au paysage du site

- > Amélioration de l'image du site en atténuant l'image routière actuellement renvoyée
- > Mise en œuvre d'aménagements et mobiliers sobres mais qualitatifs s'intégrant à l'ambiance du site (à la frange entre l'espace naturel du Roc de Chère et le village d'Echarvines)
- > Installation d'équipements d'accueil et d'interprétation permettant de proposer un espace agréable, accessible à tous
- > Aménagement du site en intégrant le traitement des franges et vis-à-vis (limites riveraines, accroche paysagère,...)

Valoriser le site et son environnement

- > Aménagement et mise en valeur d'une zone d'accueil et d'une porte d'entrée dédiées à l'espace naturel du Roc de Chère (espaces clairement attribués au site naturel)
- > Mise à disposition du public d'aménagements et/ou équipements communicants et mettant en valeur le paysage et le site
- > Mise en avant, préservation d'ouvertures et/ou de points de vue permettant de révéler le paysage



PREMIÈRES ORIENTATIONS



Orientations générales

Une hiérarchisation des usages, une transition entre l'urbain et le naturel



Orientations d'aménagement - vue en plan - Ech. 1/1000

CONTEXTE GÉNÉRAL

DIAGNOSTIC

ORIENTATIONS

Scénario 1

Une évolution ambitieuse, un nouveau lieu

- Panneau de signalisation / orientation
- Panneau d'accueil / information
- Mobilier d'interprétation (ex : table de lecture)



Orientation d'aménagement - vue en plan - Ech. 1/500

Avantages

- Réorganisation des voies permettant de marquer clairement le lieu et de dégager un espace valorisant pour l'entrée du site naturel
- Identification claire des espaces de stationnement (30pl.) et concentration le long des voies
- Mise à disposition d'un espace d'accueil (et d'animation?) sécurisé, en lien direct avec l'entrée du site et ouvert sur le paysage
- Conservation des équipements (abri bus et conteneurs) à leur emplacement
- Préservation des riverains (éloignement des espaces d'accueil par rapport aux limites privées)

Inconvénients

- Aménagement important (modification des infrastructures, terrassements, coût...)
- Impact sur une partie du terrain du golf

CONTEXTE GÉNÉRAL

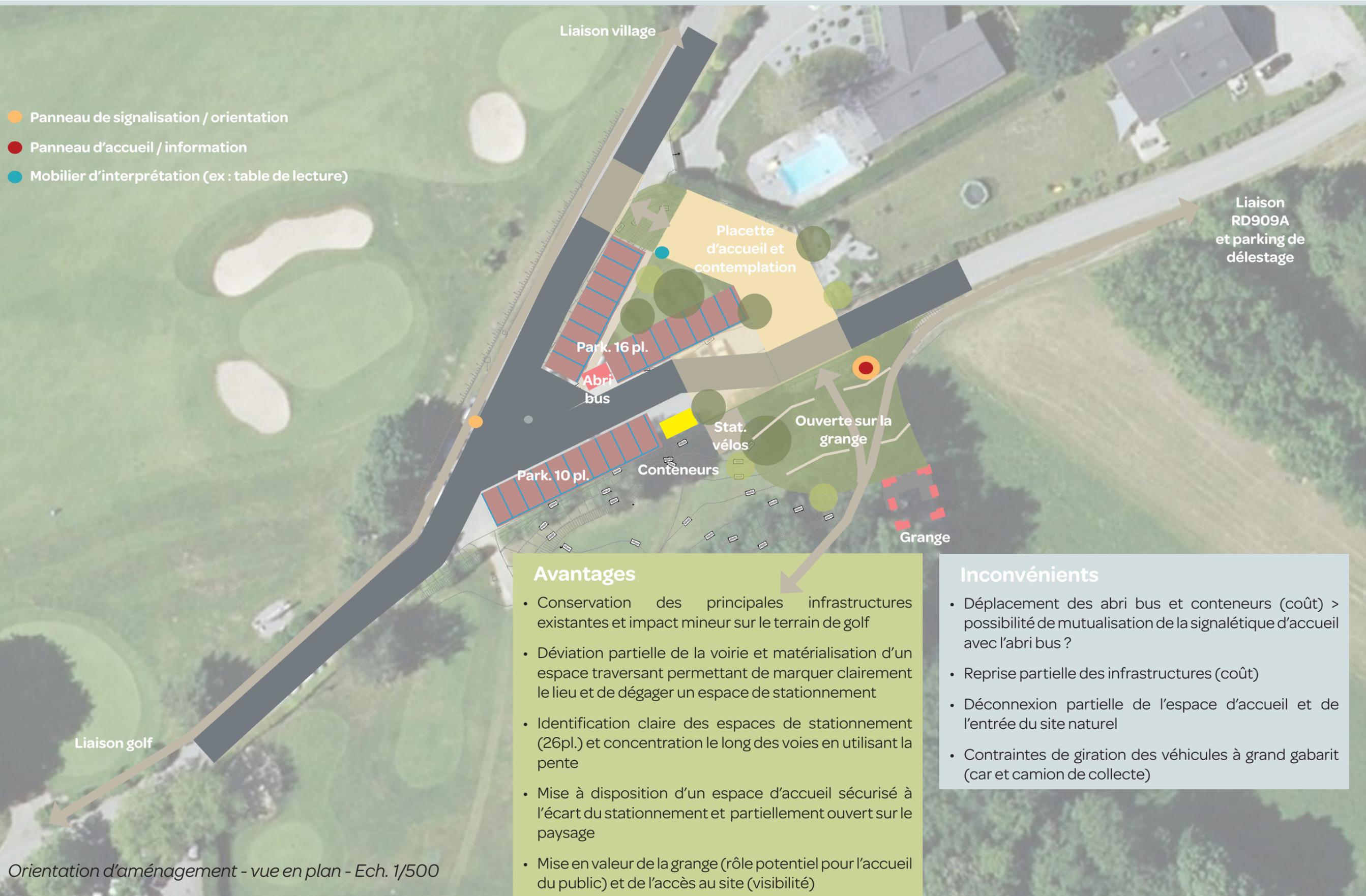
DIAGNOSTIC

ORIENTATIONS

Scénario 2

Une réorganisation des espaces

- Panneau de signalisation / orientation
- Panneau d'accueil / information
- Mobilier d'interprétation (ex : table de lecture)



Avantages

- Conservation des principales infrastructures existantes et impact mineur sur le terrain de golf
- Déviation partielle de la voirie et matérialisation d'un espace traversant permettant de marquer clairement le lieu et de dégager un espace de stationnement
- Identification claire des espaces de stationnement (26pl.) et concentration le long des voies en utilisant la pente
- Mise à disposition d'un espace d'accueil sécurisé à l'écart du stationnement et partiellement ouvert sur le paysage
- Mise en valeur de la grange (rôle potentiel pour l'accueil du public) et de l'accès au site (visibilité)

Inconvénients

- Déplacement des abri bus et conteneurs (coût) > possibilité de mutualisation de la signalétique d'accueil avec l'abri bus ?
- Reprise partielle des infrastructures (coût)
- Déconnexion partielle de l'espace d'accueil et de l'entrée du site naturel
- Contraintes de giration des véhicules à grand gabarit (car et camion de collecte)

Scénario 2



Orientation d'aménagement - vue en plan - Ech. 1/500

CONTEXTE GÉNÉRAL

DIAGNOSTIC

ORIENTATIONS

Scénario 3

Une adaptation de l'existant

- Panneau de signalisation / orientation
- Panneau d'accueil / information
- Mobilier d'interprétation (ex: table de lecture)



Avantages

- Conservation des infrastructures existantes et des conteneurs à leur emplacement actuel
- Matérialisation d'un espace traversant permettant de marquer le lieu
- Identification claire des espaces de stationnement (32pl.) et organisation en grande partie le long des voies
- Mise à disposition d'un espace d'accueil sécurisé et partiellement ouvert sur le paysage
- Mise en valeur partielle de la grange (rôle potentiel pour l'accueil du public) et de l'accès au site (visibilité)

Inconvénients

- Déplacement de l'abri bus (coût ?) > possibilité de mutualisation de la signalétique d'accueil avec l'abri bus ?
- Impact sur une partie du terrain du golf
- Déconnexion partielle de l'espace d'accueil et de l'entrée du site naturel
- Espaces de stationnement «éclatés» en périphérie de la placette d'accueil
- Contraintes de giration des véhicules à grand gabarit (car et camion de collecte)

Scénario 3



Orientation d'aménagement - vue en plan - Ech. 1/500

Contrainte de la giration bus et camion de collecte des déchets

- > Suppression d'au moins 1 place de stationnement
- > Emprise du chemin piéton à revoir

CONTEXTE GÉNÉRAL

DIAGNOSTIC

ORIENTATIONS

